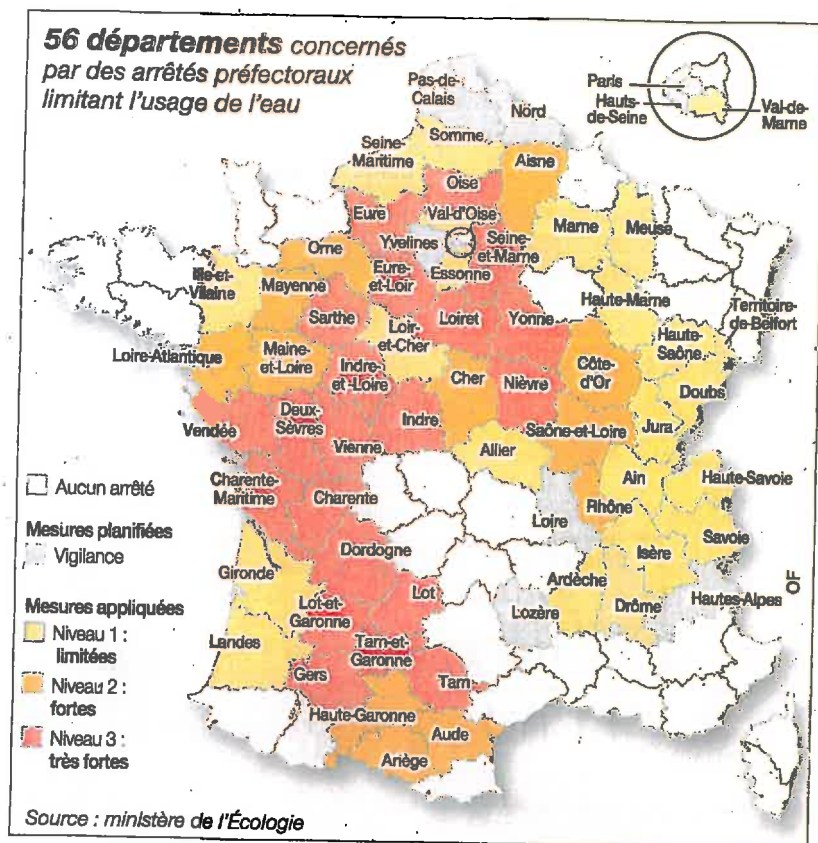


Restrictions d'eau dans 56 départements



Deux départements de plus, Aude et Puy-de-Dôme, font partie des départements frappés par des mesures de restriction des usages d'eau. Hier à 18 h, ils étaient 56. Ces restrictions, prises dans chaque département, s'appliquent à l'agriculture, l'industrie, les particuliers. Les préfets peuvent interdire aux particuliers de laver leurs voitures, d'arroser leurs pelouses... Et aux collectivités de laver les rues.

Niveau 1. Ille-et-Vilaine et Orne. Le prélèvement d'eau dans les nappes phréatiques est diminué de 15 %, soit l'équivalent d'une journée sur sept.

Niveau 2. Il concerne la Loire-Atlantique et la Mayenne. La diminution des prélèvements s'établit entre un et cinq jours sur sept.

Niveau 3. Il a été décrété dans le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée. La diminution est supérieure à cinq jours sur sept et peut aller à l'interdiction totale.

Huit départements (aucun dans l'Ouest) sont en état de vigilance. Le préfet a pris des mesures mais attend de voir comment la situation évolue pour les appliquer.

L'Europe dans une situation de blocage

Ce printemps très sec s'explique par la position de l'anticyclone des Açores, situé au large de l'Afrique de l'ouest. Selon Franck Baraer, de Météo France, « **cette année, pour des raisons que personne ne peut expliquer, il est décalé vers le nord.** » Ces hautes pressions bloquent l'entrée des dépressions et donc « **des pluies qui viennent de l'ouest** ». Phénomène particulièrement rare : « **L'Irlande et l'Écosse connaissent également la sécheresse, depuis trois mois** », ajoute le climatologue. Cette situation de blocage touche également l'est de l'Europe jusqu'en Russie. *A contrario*, le Québec a subi de fortes pluies depuis quelques semaines.



Un lac suisse largement asséché.

OF 11/12/11